



Paris, le 29 avril 2016 – 18h00

**Chiffre d'affaires de 2 284 K€ pour l'année 2015**

**Trois études de phase 3 non-futiles, dans la Sclérose Latérale Amyotrophique, l'asthme sévère et la maladie d'Alzheimer**

**Résultats positifs pour l'étude de phase 3 du masitinib dans le traitement de la mastocytose systémique sévère chez l'adulte**

**Résultats positifs de l'analyse intérimaire de l'étude de phase 3 du masitinib dans la Sclérose Latérale Amyotrophique**

**AB Science SA** (NYSE Euronext - FR0010557264 - AB), société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), annonce aujourd'hui ses résultats financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2015 et présente l'actualité de ses activités. Le Conseil d'Administration, réuni le 28 avril 2015, a examiné et arrêté les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport financier audité est disponible sur le site de la société.

## **I. Événements clés de l'année 2015**

### En médecine humaine

#### Résultats d'études cliniques

AB Science a annoncé que l'étude de phase 3 évaluant le masitinib dans le traitement de la mastocytose systémique sévère chez l'adulte a atteint son objectif principal ainsi que ses objectifs secondaires.

Les résultats de l'étude montrent la supériorité du masitinib à la dose de 6 mg/kg/jour par rapport aux traitements symptomatiques utilisés à l'optimal tant sur la base du critère principal que des critères secondaires. L'étude n'a pas révélé d'informations nouvelles sur la tolérance du masitinib.

L'étude de phase 3 randomisée a comparé l'efficacité du masitinib associé au traitement symptomatique à l'optimal par rapport au placebo associé au traitement symptomatique à l'optimal, dans le traitement de la mastocytose systémique sévère chez l'adulte avec ou sans mutation D816 V du c-Kit. Les résultats de l'étude ont montré la supériorité du masitinib à la dose de 6 mg/kg/jour au comparateur. La supériorité a été mesurée par le taux de réponse cumulée à 75% sur les handicaps de prurit ou de bouffée de chaleur ou de dépression ou d'asthénie (désignée comme «Réponse-4H75%»). La réponse-75%4H était de 18,7% pour le masitinib contre 7,4% pour le placebo (p=0.0076, Odd ratio=3.63) dans la population mITT (Intention de Traiter modifiée, critère d'analyse primaire).

#### Situation du programme de développement clinique

##### - En non-oncologie :

Des tests de futilité prévus aux protocoles ont été réalisés au cours de l'année 2015 par le Comité Indépendant de Revue des Données afin de rationaliser le portefeuille des études cliniques en dehors de l'oncologie.

L'étude de phase 3 du masitinib pour le traitement de patients atteints de sclérose en plaques a réussi le test de futilité et se poursuit. Cette étude de phase 3 (AB07002) est une étude en double-aveugle, randomisée, contrôlée par placebo qui vise à évaluer l'efficacité et la tolérance du masitinib chez les patients atteints de sclérose en plaques primaire progressive ou de sclérose en plaques secondairement progressive sans poussées. La durée du traitement est de 96 semaines.

L'étude de phase 3 du masitinib pour le traitement de patients atteints de la maladie d'Alzheimer a réussi le test de futilité et se poursuit. Cette étude de phase 3 (AB09004) est une étude en double aveugle, randomisée, contrôlée par placebo qui vise à évaluer l'efficacité et la tolérance du masitinib chez des patients atteints d'une forme légère à modérée de la maladie d'Alzheimer. La durée de traitement est de 24 semaines.

L'étude de phase 2/3 du masitinib pour le traitement de patients atteints de sclérose latérale amyotrophique a réussi le test de futilité et se poursuit. Cette étude de phase 2/3 (AB10015) est une étude en double aveugle, randomisée, contrôlée par placebo qui vise à évaluer l'efficacité et la tolérance du masitinib en association avec le riluzole contre le placebo en association avec le riluzole chez les patients atteints de sclérose latérale amyotrophique. La durée de traitement est de 48 semaines.

AB Science a pris la décision d'arrêter l'étude de phase 3 dans la polyarthrite rhumatoïde. Cette décision fait suite à l'analyse du test de futilité conduit par le Comité Indépendant de Revue des Données faisant apparaître une probabilité de succès de cette étude sur le critère principal inférieure à 50% en intégrant la possibilité de ré-échantillonnage.

- En oncologie :

L'étude de phase 3 du masitinib pour le traitement de patients atteints de mélanome métastatique a réussi le test de futilité et se poursuit. Cette étude de phase 3 (AB08026) est une étude ouverte, contrôlée comparant le masitinib à la dacarbazine, visant à évaluer l'efficacité et la tolérance du masitinib chez les patients atteints de mélanome non opérable ou métastatique de stade 3 ou stade 4, présentant une mutation du domaine juxta-membranaire (JM) de c-Kit. Le critère principal est la réponse tumorale.

L'étude de phase 2 du masitinib pour le traitement de patients atteints de lymphome T a été accélérée en une étude randomisée et contrôlée de phase 3. Cette étude de phase 2/3 (AB10004) est une étude ouverte, en trois groupes parallèles et randomisée visant à évaluer l'efficacité et la tolérance du masitinib en association au dexaméthasone avec ou sans gemcitabine, par rapport au contrôle actif de dexaméthasone avec gemcitabine, chez les patients atteints de lymphome T périphérique en rechute ou réfractaire. Le critère d'analyse principal de l'étude est la survie globale.

Une étude de phase 2/3 au design adaptatif du masitinib pour le traitement de patients atteints d'un cancer de l'ovaire a été initiée. Il s'agit d'une étude de phase 2/3 ouverte, randomisée, avec contrôle actif, visant à évaluer l'efficacité et la tolérance du masitinib en association avec la gemcitabine, en comparaison à la gemcitabine seule chez les patients atteints d'un cancer épithélial ovarien avancé ou métastatique, réfractaires à une première ligne de traitement à base de platine ou en troisième ligne de traitement. La principale mesure de l'efficacité de l'étude est la survie globale.

AB Science a développé un important programme de phases 1/2 du masitinib dans les tumeurs solides afin d'identifier quelles indications devaient être poursuivies dans le cadre d'une étude de phase 3. Ce programme arrive à son terme, et le statut des études est le suivant :

Parmi les études de phase 2 qui ont été lancées:

- Quatre études ont passé avec succès le test statistique prédéfini, déclenchant le lancement d'une étude de phase 3 randomisée et contrôlée dans chacune de ces indications. Ces indications incluent les cancers de l'appareil digestif tels que le GIST, le cancer gastrique et le cancer colorectal, ainsi que le cancer de la prostate.

- L'étude du cancer du sein triple négatif a passé avec succès le test statistique prédéfini. La décision de lancer une étude de phase 3 est en attente des résultats de l'étude de phase 2 en cours dans le cancer du sein métastatique.
- Trois études ont échoué au test statistique prédéfini et la décision de ne pas lancer une étude de phase 3 dans ces indications a été prise. Ces études sont le cancer du poumon non à petites cellules, le mélanome métastatique ne présentant pas une mutation du domaine juxta-membranaire de c-kit et le glioblastome.
- Trois études sont toujours en cours, dans le cancer du sein, le cancer du foie et le cancer de la tête et du cou.

#### Désignation de médicament orphelin :

Le masitinib a obtenu la désignation de médicament orphelin auprès de la Food and Drug Administration (FDA) américaine, dans le traitement de la sclérose latérale amyotrophique.

Le masitinib a obtenu la désignation de médicament orphelin auprès de la Food and Drug Administration (FDA) américaine, dans le traitement de l'adénocarcinome œsophago-gastrique.

#### Autres évènements

- Ligne de financement en capital – Equity line :

AB Science dispose de deux lignes de financement conclues avec la Société Générale et le Crédit Agricole.

- ✓ Avec la Société Générale :

Le Programme d'Augmentation de Capital par exercice d'Options (PACEO) mis en place avec la Société Générale le 30 juillet 2014 permet à la Société de réaliser des augmentations de capital successives dans la limite de 3 200 000 d'actions (soit 9,14% du capital actuel au 31 décembre 2015). Pour chaque tranche, le prix d'émission fera ressortir une décote maximale de 5% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des trois séances de bourse précédentes. Cette décote permet à Société Générale, qui n'a pas vocation à rester au capital de la Société, de garantir la souscription des actions en dépit d'une éventuelle volatilité des marchés financiers.

En 2015, AB Science a utilisé à trois reprises ce Programme d'Augmentation de Capital par exercice d'Options (PACEO) :

- Le 13 février 2015, AB Science a procédé à l'émission de 463 500 actions nouvelles au prix unitaire de 17,26 euros.
- Le 2 juin 2015, AB Science a procédé à l'émission de 485 000 actions nouvelles au prix unitaire de 16,52 euros.
- Le 14 décembre 2015, AB Science a procédé à l'émission de 510 000 actions nouvelles au prix unitaire de 12,90 euros.

Ainsi au 31 décembre 2015, 1 458 500 actions ordinaires nouvelles de valeur nominale de 0,01 euro ont ainsi été émises dans le cadre de ce PACEO, entraînant une augmentation des capitaux propres de 22 021 894 euros (dont 14 585 euros de capital social) nets des commissions de tirage. Le solde des actions nouvelles pouvant être potentiellement émises, en cas de nouvelle utilisation du PACEO avec la Société Générale avant le 30 juillet 2017, s'établit à 1 741 500.

- ✓ Avec le Crédit Agricole :

AB Science a conclu une ligne de capital - Equity Line avec Crédit Agricole Corporate and Investment Bank ("Crédit Agricole CIB"), autorisée par l'assemblée des actionnaires du 22 juin 2015.

Selon les termes de la convention, Crédit Agricole CIB s'est engagé à souscrire des actions nouvelles pour une période de 3 ans, dans la limite d'une enveloppe totale de 3 340 000 actions, représentant 9,54% du capital social existant.

Pour chaque tirage, le prix de souscription sera calculé par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours cotés de l'action lors des trois séances de cotation précédant la date effective de souscription, diminuée d'une décote maximale de 5% en fonction de la taille du tirage. Les actions nouvelles seront cédées par la suite sur le marché ou hors marché par Crédit Agricole CIB.

AB Science n'a aucune obligation minimale de tirage, et utilisera cette ligne de financement à sa seule discrétion si les conditions de marchés sont favorables et telles que son utilisation soit dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires.

Aucun tirage n'a eu lieu en 2015.

- Obligations convertibles :

En 2012, un emprunt obligataire convertible ou remboursable en actions ordinaires, d'un montant nominal de 10 000 500 euros (100 obligations de valeur nominale de 100 005 euros), autorisé par le Conseil d'Administration du 2 mars 2012, faisant usage de la délégation donnée par l'assemblée générale du 23 mai 2011, a été entièrement souscrit et libéré en date du 17 avril 2012. Le prix de l'action en cas de conversion est de 15 euros.

Le 4 septembre 2015, 15 obligations de valeur nominale de 100 005 euros ont été converties en actions. 100 005 actions ordinaires nouvelles ont ainsi été émises. Après cette conversion, le solde des obligations convertibles est donc de 85 obligations convertibles de valeur nominale de 100 005 euros.

En 2013, des emprunts obligataires d'un montant total de 12 508 232 euros avant conversion, autorisés par le Conseil d'Administration du 24 mai 2013 faisant usage de la délégation donnée par l'assemblée générale du 30 mars 2012, avaient été entièrement souscrits et libérés en juin 2013.

Les obligations avaient été catégorisées selon leurs principales caractéristiques comme suit :

- Un bloc pour un montant total souscrit de 10 658 113 euros porte un intérêt annuel moyen de 0,21%, un taux d'intérêt capitalisé de 2,5% (payable uniquement en cas de remboursement à échéance), et un prix de l'action en cas de conversion de 23,53 euros.
- Un bloc pour un montant total souscrit de 1 850 119,2 euros porte un intérêt annuel moyen de 0,00%, un taux d'intérêt capitalisé de 2,5% (payable uniquement en cas de remboursement à échéance) et un prix de l'action en cas de conversion de 29,3 euros.

Le 29 octobre 2015, une obligation convertible à 23,53 euros et d'une valeur nominale de 145 462,46 a été convertie en actions. 6 182 actions ordinaires nouvelles ont ainsi été émises.

- Aides publiques :

La Société a reçu en janvier 2015 le solde de l'avance conditionnée (665 K€) et de la subvention (276 K€) de Bpifrance portant sur le projet intitulé APAS-IPK-Amélioration de la Prédictivité de l'Activité et de la Sélectivité des Inhibiteurs Kinase, en oncologie. Le montant global de l'avance conditionnée s'élève à 4 432 K€ déblocables en 4 phases. En cas de succès du projet, la société versera à Bpifrance à partir de la troisième année de commercialisation un intérêt de 1% du chiffre d'affaires annuel généré par l'exploitation des produits issus du projet, montant plafonné à 3,1 M€ par an et sur le chiffre d'affaires correspondant à deux exercices comptables.

La société a perçu en mai 2015 une avance d'un montant de 2 435 K€ correspondant à la deuxième tranche de l'avance remboursable attribuée par Bpifrance sur le projet d'innovation stratégique industrielle « Romane » portant sur le développement d'une nouvelle thérapie ciblée dans la maladie d'Alzheimer. A la date du rapport, le total des avances reçues sur ce projet s'élève à 4 899 K€. Pour rappel, le financement maximum attribué par Bpifrance au projet sous forme d'avances remboursables et de subventions s'élève à 8,6 M€, dont 5,8 M€ pour AB Science.

- Autres opérations sur les valeurs mobilières :

Au cours de l'année 2015 :

- 95 490 stocks options ont été attribués

- 28 000 bons de souscription d'actions autonomes ont été alloués et souscrits.
- 1 647 024 bons de souscription d'actions remboursables ont été alloués en 2014 et souscrits au 31 décembre 2015. Les principales caractéristiques de ces BSAR sont les suivantes :
  - La souscription des BSAR est soumise à la signature d'un pacte de concert aux assemblées générales de la société avec l'actionnaire majoritaire actuel (AMY SAS et Alain Moussy) et à la signature d'un engagement de conservation jusqu'au 30 août 2034 des actions issues des BSAR.
  - Le prix de souscription unitaire est égal à la moyenne sur Euronext Paris du cours des trente dernières séances de bourse précédant la date du 31 octobre 2014, soit 8,92 euros, incluant une prime d'émission de 8,91 euros.
  - Les BSAR ne seront pas exerçables tant que la moyenne des cours de l'action de la Société au cours des soixante derniers jours de bourse précédant la date d'exercice est inférieure à 30 euros ;
  - Les BSAR devront être exercés si la moyenne des cours de l'action de la Société au cours des soixante derniers jours de bourse précédent ladite date est supérieure à 50 euros.

L'assemblée Générale Extraordinaire du 9 décembre 2015 a décidé l'attribution gratuite de 33 999 actions de préférence d'une valeur nominale de 0,01 euro, convertibles en un maximum de 3 399 900 actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société selon des conditions de performances financières et opérationnelles détaillées dans la section 12.5 du rapport financier annuel de 2015.

- Autres informations :

AB Science confirme son éligibilité au PEA-PME conformément au décret n°2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi n°2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 fixant l'éligibilité des entreprises au PEA-PME soit : moins de 5 000 salariés d'une part, un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part.

## **II. Événements récents survenus depuis la clôture de l'exercice**

### Résultats d'études cliniques

L'analyse intérimaire pré-définie de l'étude de phase 3 du masitinib pour le traitement de patients atteints de sclérose latérale amyotrophique a atteint son objectif principal.

Cette étude de phase 2/3 (AB10015) est une étude en double aveugle, contrôlée par placebo, visant à comparer l'efficacité et la tolérance du masitinib en association avec le riluzole contre le placebo en association avec le riluzole chez les patients atteints de sclérose latérale amyotrophique (SLA).

Conformément au protocole de l'étude, une analyse intérimaire était prévue une fois que 191 patients (50% de la population de l'étude) avaient atteint 48 semaines de traitement. Le critère d'évaluation principal de l'analyse intérimaire était basé sur l'évolution du score Functional Rating Scale de la Sclérose Latérale Amyotrophique (ALSFRS-R) après 48 semaines de traitement. Le score ALSFRS-R est un outil d'évaluation validé permettant de contrôler la progression du handicap chez les patients atteints de SLA, indicateur qui est en étroite corrélation avec la qualité de vie et la survie des patients. L'EMA et la FDA recommandent ce critère d'évaluation dans le cadre d'une demande d'enregistrement dans la SLA.

Les analyses secondaires comprenaient l'évolution du score Forced Vital Capacity (FVC), après 48 semaines de traitement, qui est un indicateur de la fonction respiratoire, ainsi que le score Combined Assessment of Function (CAFS), qui est un autre paramètre validé, classant les patients en fonction de la durée de vie et de l'évolution du score ALSFRS-R.

L'analyse intérimaire était considérée comme positive si la différence pré-définie entre les groupes de traitement pouvait être détectée avec une p-value inférieure à 0,0311.

L'analyse primaire est un succès, avec une p-value inférieure à 0,01 dans la population en intention de traiter (population ITT). Toutes les analyses de sensibilité effectuées sur le critère d'évaluation

principal sont également positives. L'étude est également positive sur ses critères d'évaluation secondaires, les scores FVC et CAFS. La fréquence des événements indésirables (AEs), des événements indésirables graves et des événements indésirables entraînant une interruption de traitement était similaire entre les deux bras de traitement.

Suite à la réunion de pré-soumission de la demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) auprès de l'agence européenne du médicament (EMA), les rapporteurs acceptent d'examiner le dossier d'enregistrement du masitinib dans le traitement de la mastocytose systémique sévère chez l'adulte.

Une réunion préalable au dépôt du dossier s'est tenue début janvier 2016 avec le Rapporteur, le co-Rapporteur et leurs équipes, ainsi que le Comité d'Evaluation des Risques en matière de Pharmacovigilance (PRAC), désignés par l'EMA pour évaluer la demande d'autorisation de mise sur le marché du masitinib dans le traitement de la mastocytose systémique sévère chez l'adulte.

Cette demande d'autorisation de mise sur le marché fait suite aux résultats de l'étude de phase 3 AB06006, qui est positive sur le critère principal d'efficacité prédéfini.

#### Augmentation de capital par conversion d'obligations

Le solde de l'emprunt obligataire convertible ou remboursable en actions ordinaires émis en 2012, d'un montant nominal de 10 000 500 euros (100 obligations de valeur nominale de 100 005 euros), autorisé par le Conseil d'Administration du 2 mars 2012, faisant usage de la délégation donnée par l'assemblée générale du 23 mai 2011, entièrement souscrit et libéré en date du 17 avril 2012 a été converti en avril 2016. Le prix de l'action en cas de conversion est de 15 euros.

Le 18 avril 2016, 85 obligations de valeur nominale de 100 005 euros ont été converties en actions. 566.695 actions ordinaires nouvelles ont ainsi été émises.

#### Augmentation de capital par placement privé

AB Science a réalisé avec succès un placement privé d'actions à bons de souscription d'actions (ABSA) lui permettant de lever un produit brut d'environ 12,0 millions d'euros, au moyen de la construction accélérée d'un livre d'ordres annoncée le 17 avril 2016.

Dans ce cadre du placement privé d'actions à bons de souscription d'actions (ABSA) souscrites par des fonds gérés par RA Capital Management, tel qu'annoncé le 18 avril 2016, la valeur théorique d'un BSA ressort à 0,90€ par application de la formule de Black & Scholes, avec notamment l'hypothèse d'une volatilité à l'horizon concerné de 47,5% et l'hypothèse d'un cours de référence de l'action à 16,76€ (soit la moyenne entre (i) la moyenne des cours de clôture pondérés par les volumes sur la période débutant le jour de l'annonce relative au Masitinib du 4 avril 2016 et se terminant le 15 avril 2016, soit 16,14€ et (ii) la moyenne des cours de clôture pondérés par les volumes des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission, soit 17,38€).

Sur la base de la moyenne pondérée par les volumes des 5 dernières séances de bourse précédant le 18 avril 2016, qui est égale à 17,43€, le prix de souscription des ABSA de 15,69€ représente une décote de 10% par rapport à cette moyenne pondérée. La valeur théorique du BSA est équivalente à une décote supplémentaire de 5,2%.

Aucun autre événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact sur la situation financière du groupe n'est intervenu depuis la clôture.

### III. Résultats financiers annuels consolidés 2015 et 2014

#### Produits d'exploitation

<i>(En milliers d'euros)</i>	31.12.15	31.12.14
Chiffre d'affaires net	2 284	2 099
Autres produits	0	0
Total des produits d'exploitation	2 284	2 099

Les produits d'exploitation, exclusivement constitués du chiffre d'affaires lié à l'exploitation d'un médicament en médecine vétérinaire, se sont élevés au 31 décembre 2015 à 2 284 K€, contre 2 099 K€ un an plus tôt, en croissance de 8,8%.

#### Charges opérationnelles

<i>(En milliers d'euros)</i>	31.12.15	31.12.14
Coût des ventes	339	394
Charges de commercialisation	1 882	1 512
Charges administratives	2 316	2 030
Charges de recherche et développement	23 711	13 366
Autres charges opérationnelles	0	0
Total des charges d'exploitation	28 248	17 302

Conformément à la tendance déjà reportée lors de la situation semestrielle du Groupe au 30 juin 2015, les charges opérationnelles se sont élevées au 31 décembre 2015 à 28 248 K€ contre 17 302 K€ un an plus tôt, soit une augmentation de 63,3 %. Cette augmentation des charges opérationnelles est liée à l'augmentation des charges de recherche et développement qui traduisent une accélération du programme de développement clinique annoncée début 2015. La société n'anticipe pas de nouvelle hausse des charges de recherche et développement en 2016.

Ci-dessous, l'évolution des charges d'exploitation par semestre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

<i>(En milliers d'euros)</i>	S1 2014	S2 2014	S1 2015	S2 2015
Coût des ventes	135	259	134	205
Charges de commercialisation	847	665	921	961
Charges administratives	924	1 106	1 112	1 205
Charges de recherche et développement	5 824	7 543	11 535	12 176
Autres charges opérationnelles	0	0	0	0
Total des charges d'exploitation	7 729	9 573	13 702	14 546

Les charges de commercialisation de la Société s'élèvent à 1 882 K€ au 31 décembre 2015 contre 1 512 K€ au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 24,5%.

Les charges administratives ont augmenté de 14,1 %, passant de 2 030 K€ au 31 décembre 2014 à 2 316 K€ au 31 décembre 2015.

Les frais de recherche et développement ont augmenté de 77,4%, passant de 13 366 K€ au 31 décembre 2014 à 23 711 K€ au 31 décembre 2015. Cette hausse (10 345 K€) est relative au développement des études précliniques et cliniques. Elle traduit une hausse des effectifs de la société ainsi que l'augmentation du nombre de patients inclus dans les études.

Par ailleurs, au 31 décembre 2014, la comptabilisation de l'abandon de créance de 1 100 K€ par BPI France suite à l'arrêt du programme des essais cliniques en phase III dans le traitement de la Dermatite atopique du chien, était venu diminuer les frais de recherche et développement de 1 100 K€.

### Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel au 31 décembre 2015 correspond à une perte de 25 964 K€, contre une perte de 15 203 K€ au 31 décembre 2014, soit un accroissement du déficit opérationnel de 10 761 K€ (70,8%) pour les raisons exposées ci-dessus et conforme à l'évolution du déficit constaté au 30 juin 2015.

### Résultat financier

Le résultat financier au 31 décembre 2015 est une perte de 840 K€ contre 979 K€ un an plus tôt. La perte de 840 K€ se décompose ainsi :

- ✓ Produits financiers : 530 K€. Les produits financiers correspondent principalement aux :
  - Intérêts liés à la rémunération de la trésorerie : 126 K€
  - Gains de change : 197 K€
  - A l'annulation de la provision des intérêts capitalisés concernant la partie des emprunts obligataires convertie en actions en septembre et octobre 2015, comptabilisée en autres produits financiers : 207 K€
  
- ✓ Charges financières : 1 370 K€. Les charges financières correspondent principalement aux :
  - Intérêts annuels des emprunts obligataires : 142 K€
  - Intérêts capitalisés des emprunts obligataires : 765 K€
  - Intérêts des emprunts bancaires : 8 K€
  - Effets de change : 121 K€
  - Effets d'actualisation : 295 K€

Les intérêts capitalisés seront dus uniquement en cas de remboursement des obligations en numéraire et seront payables à la date d'échéance de chaque remboursement soit en avril 2019 et mai 2020.

### Résultat net

La perte nette s'élève au 31 décembre 2015 à 26 716 K€ contre 16 112 K€ au 31 décembre 2014, en augmentation de 65,8 %, pour les raisons évoquées ci-dessus.

## **IV. État de la situation bilantielle consolidée**

### Actif

Compte tenu des perspectives de commercialisation des produits attendus, les frais de développement ont été comptabilisés en charges. Le montant immobilisé correspond essentiellement au coût d'enregistrement des brevets de la Société. Les frais d'enregistrement des brevets de la Société activés en valeurs nettes ont connu une augmentation de 12,2% au 31 décembre 2015, passant de 1 447 K€ au 31 décembre 2014 à 1 624 K€ au 31 décembre 2015.

Les stocks s'élèvent à 304 K€ au 31 décembre 2015 contre 618 K€ au 31 décembre 2014. Ils sont relatifs au stock de produits intermédiaires (254 K€) et au stock de produits finis (50 K€).

Les créances clients sont passées de 310 K€ fin 2014 à 316 K€ au 31 décembre 2015. L'augmentation du poste est liée à l'augmentation du chiffre d'affaires.



Les actifs financiers courants sont stables. Ils s'élèvent à 6 007 K€ au 31 décembre 2015 contre 5 960 K€ au 31 décembre 2014. Ces actifs financiers correspondent à des instruments de trésorerie dont l'échéance est supérieure à trois mois.

Les autres actifs courants de la Société sont en baisse de 12,4% (8 282 K€ au 31 décembre 2015 contre 9 460 K€ au 31 décembre 2014).

La trésorerie s'établit à 15 696 K€ contre 13 197 K€ au 31 décembre 2014.

Le total de la trésorerie et des actifs financiers courants s'élève à 21 703 K€ au 31 décembre 2015 contre 19 157 K€ au 31 décembre 2014.

### Passif

Les financements utilisés par l'entreprise sont principalement constitués d'émissions d'emprunts obligataires, de bons d'émissions d'actions dans le cadre du Programme d'Augmentation de Capital par exercice d'Options (PACEO) mis en place avec la Société Générale et le Crédit Agricole et de diverses aides publiques (crédit d'impôt recherche, avances remboursables et subventions).

Le tableau ci-après retrace l'évolution des capitaux propres de la Société entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015.

<i>(En milliers d'euros) - Normes IFRS</i>	Capitaux propres de la société
Capitaux propres au 31 décembre 2014	(15 681)
Augmentations de capital et primes d'émission nettes des frais	25 308
Résultat global de la période	(26 807)
Options de conversion	(153)
Paiements fondés en actions	74
Capitaux propres au 31 décembre 2015	(17 259)

Au 31 décembre 2015, les capitaux propres de la Société s'élèvent à - 17 259 K€.

Au cours des deux derniers exercices, les principaux mouvements, en dehors des résultats de la période ont été des augmentations de capital en 2015 et 2014 pour des montants respectivement de 25 308 K€ et 59 K€.

Les passifs courants s'élèvent à 17 612 K€ au 31 décembre 2015 contre 13 995 K€ à fin 2014, soit une augmentation de 25,8%.

Cette augmentation (3 617 K€) s'explique notamment par les effets suivants :

- La diminution des provisions courantes (418 K€), liée à la reprise des provisions pour impôts antérieurement constituées
- l'accroissement des dettes fournisseurs (3 637 K€)
- la diminution des passifs financiers courants (437 K€), relative notamment aux remboursements des emprunts bancaires
- de l'augmentation des autres passifs courants (835 K€) liée principalement à l'augmentation des dettes sociales et fiscales.

Les passifs non courants comprennent principalement des emprunts obligataires (21 897 K€) dont l'échéance est à plus de deux ans et des avances conditionnées pour 9 331 K€. Ils s'élèvent à 32 225 K€ au 31 décembre 2015 contre 32 962 K€ au 31 décembre 2014, soit une baisse de 737 K€ liée notamment à la conversion d'obligations convertibles.

## **V. Evolution prévisible de la situation du groupe et perspectives d'avenir**

En 2016, AB Science continue à allouer la majeure partie de ses ressources à la poursuite du développement du masitinib, la molécule la plus avancée de la société. Douze études de phases 3 chez l'homme sont en cours de réalisation, huit en oncologie, dans le GIST en première ligne et en deuxième ligne de traitement, le mélanome métastatique exprimant la mutation c-Kit JM, le myélome multiple, le cancer du colon métastasé en rechute, le cancer de la prostate métastasé, le cancer du pancréas, le lymphome périphérique à cellules T en rechute et quatre en dehors de l'oncologie dans l'asthme sévère non contrôlé par les corticostéroïdes oraux, la sclérose en plaques progressive, la maladie d'Alzheimer et la sclérose latérale amyotrophique. A ce programme de phases 3 s'ajoute un programme de phases 2, principalement en oncologie. En cas de résultats positifs des phases 3 pourront être initiées à la suite de ces phases 2.

AB Science prépare actuellement le dossier d'enregistrement et prévoit de soumettre de façon imminente auprès de l'agence européenne du médicament (EMA) sa demande d'autorisation de mise sur le marché du masitinib dans le traitement de la mastocytose systémique indolente sévère chez l'adulte. La décision de l'EMA devrait être rendue au cours du premier semestre de l'année 2017. AB Science prévoit également de rencontrer la FDA afin de déterminer si un dépôt de demande d'enregistrement est possible.

A la suite du résultat positif de l'analyse intérimaire portant sur 50% des patients de la phase 2/3 dans la sclérose latérale amyotrophique, AB Science anticipe de rencontrer l'EMA et la FDA afin de déterminer si un dépôt de demande d'enregistrement conditionnel est possible. Les données de suivi de la phase 2/3 pour 100% des patients seront connues au premier trimestre 2017.

La Société a par ailleurs continué à investir dans les activités de drug discovery afin d'alimenter son portefeuille de molécules et anticipe, sous réserve de disposer des ressources financières nécessaires, de débiter les études précliniques réglementaires de nouvelles molécules issues de son propre programme de recherche.

### **Prochains rendez-vous financiers 2016**

Information financière du 1er semestre 2016 : 31 août 2016

Assemblée générale : Juin 2016

***Retrouvez le rapport financier 2015 complet sur [www.ab-science.com](http://www.ab-science.com)***

### **A propos d'AB Science**

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares, ou résistantes à une première ligne de traitement, dans les cancers, les maladies inflammatoires et les maladies du système nerveux central, en santé humaine et animale.

AB Science a développé en propre un portefeuille d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une nouvelle classe de molécules ciblées dont l'action consiste à modifier les voies de signalisation intracellulaire. La molécule phare d'AB Science, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire en Europe et aux États-Unis et est développée dans douze phases 3 chez l'homme, dans le GIST en 1er ligne et en 2nd ligne de traitement, le mélanome métastatique exprimant la mutation c-Kit JM, le myélome multiple, le lymphome T, le cancer colorectal métastatique, le cancer de la prostate métastatique, le cancer du pancréas, l'asthme sévère persistant, la maladie d'Alzheimer, la sclérose en plaques dans ses formes progressives, et la sclérose latérale amyotrophique. La société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB)

Plus d'informations sur la société sur le site internet : [www.ab-science.com](http://www.ab-science.com)

*Le présent document contient des informations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans les documents déposés par la Société auprès de l'Autorité des marchés financiers, à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels AB Science est présente.*

\* \* \*

*AB Science - Communication financière & Relations Presse  
investors@ab-science.com*

## ÉTAT DE SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2015

<b>Actif (en milliers d'euros)</b>	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations incorporelles	1 691	1 464
Immobilisations corporelles	240	241
Actifs financiers non courants	43	27
Autres actifs non courants	0	0
Impôts différés	0	0
<b>Actifs non courants</b>	<b>1 974</b>	<b>1 732</b>
Stocks	304	618
Créances clients	316	310
Actifs financiers courants	6 007	5 960
Autres actifs courants	8 282	9 460
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 696	13 197
<b>Actifs courants</b>	<b>30 604</b>	<b>29 544</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>32 578</b>	<b>31 276</b>

<b>Passif (en milliers d'euros)</b>	31/12/2015	31/12/2014
Capital	350	329
Primes	110 674	85 387
Réserves de conversion	(77)	(28)
Autres réserves et résultats	(128 206)	(101 368)
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société</b>	<b>(17 259)</b>	<b>(15 681)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		
<b>Capitaux propres</b>	<b>(17 259)</b>	<b>(15 681)</b>
Provisions non courantes	550	420
Passifs financiers non courants	31 229	31 921
Autres passifs non courants	0	0
Impôts différés	447	622
<b>Passifs non courants</b>	<b>32 225</b>	<b>32 962</b>
Provisions courantes	0	418
Dettes fournisseurs	13 829	10 192
Passifs financiers courants	236	673
Dettes d'impôt exigible	0	0
Autres passifs courants	3 547	2 712
<b>Passifs courants</b>	<b>17 612</b>	<b>13 995</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>32 578</b>	<b>31 276</b>

## ÉTAT DE RESULTAT GLOBAL ARRÊTÉ AU 31 DECEMBRE 2015

<i>(en millier d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 284</b>	<b>2 099</b>
Autres produits opérationnels	0	0
<b>Total des produits</b>	<b>2 284</b>	<b>2 099</b>
Coût des ventes	(339)	(394)
Charges de commercialisation	(1 882)	(1 512)
Charges administratives	(2 316)	(2 030)
Charges de recherche et développement	(23 711)	(13 366)
Autres charges opérationnelles	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(25 964)</b>	<b>(15 203)</b>
Produits financiers	530	405
Charges financières	(1 370)	(1 384)
<b>Résultat financier</b>	<b>(840)</b>	<b>(979)</b>
Charge d'impôt	88	70
<b>Résultat net</b>	<b>(26 716)</b>	<b>(16 112)</b>
Autres éléments du Résultat global		
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :		
- Ecart actuariels	(42)	18
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat :		
- Ecart de change - activités à l'étranger	(48)	(62)
<b>Autres éléments du Résultat global de la période nets d'impôt</b>	<b>(90)</b>	<b>(44)</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>(26 807)</b>	<b>(16 156)</b>
Résultat net de la période attribuable aux :		
- Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
- Propriétaires de la société	(26 716)	(16 112)
Résultat global de la période attribuable aux :		
- Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
- Propriétaires de la société	(26 807)	(16 156)
Résultat net par action - en euros	(0,78)	(0,49)
Résultat net dilué par action - en euros	(0,78)	(0,49)

## TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2015	31/12/2014
Résultat net	(26 716)	(16 112)
- Elimination des amortissements et provisions	72	(192)
- Elimination des résultats de cessions	0	0
- Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	74	76
- Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	0	(1 030)
- Elimination de la charge / produit d'impôt	(98)	(84)
- Elimination de la variation d'impôt différé	0	0
- Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 582	2 201
- Produits et charges d'intérêts	931	982
<b>- Flux de trésorerie générés par l'activité avant impôt et intérêts</b>	<b>(23 155)</b>	<b>(14 158)</b>
- Impôts payés / reçus	0	
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>(23 155)</b>	<b>(14 158)</b>
Acquisitions d'immobilisations	(618)	(663)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Acquisitions d'actifs financiers	(6 000)	(6 076)
Produits de cession d'actifs financiers	5 981	5 230
Variation des prêts et avances consentis	0	0
Intérêts financiers reçus / (versés)	(84)	41
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(722)</b>	<b>(1 469)</b>
Dividendes versés		
Augmentation (Réduction) de capital	23 620	59
Emission d'emprunts et encaissements d'avances conditionnées	3 376	2 464
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	(571)	(578)
Autres flux liés aux opérations de financement	0	0
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>26 425</b>	<b>1 945</b>
Incidence des variations de change	(48)	(62)
Incidence des actifs destinés à être cédés	0	0
Incidence des changements de principes comptables	0	0
<b>Variation de trésorerie par les flux</b>	<b>2 499</b>	<b>(13 744)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	13 197	26 941
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	15 696	13 197
<b>Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie par les soldes</b>	<b>2 499</b>	<b>(13 744)</b>